

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL VALUATION STANDARDS COUNCIL

L'IVSC lance une consultation sur le rôle des facteurs ESG dans le processus d'évaluation

Pour mieux comprendre le rôle que jouent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'évaluation, l'IVSC mène une enquête auprès des professionnels de l'évaluation du monde entier, afin qu'ils expliquent comment les considérations ESG influencent leur travail d'évaluation.

La participation de l'ensemble des professionnels de l'évaluation permettra à l'IVSC de dresser un tableau complet de l'impact actuel de l'ESG sur le processus d'évaluation.

Toutes les réponses seront anonymisées dans le rapport final, qui sera publié sur le second semestre 2024. La consultation se terminera le 30 mai 2024.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IVSC – Communiqué de presse – 15 mai 2024

L'ACTUALITE EUROPEENNE

COMMISSION EUROPEENNE

La Commission Européenne met en ligne l'enregistrement de son Atelier technique sur les politiques macroprudentielles pour l'intermédiation financière non bancaire (IFNB)

Le 22 mai 2024, la direction générale de la stabilité financière, des services financiers et de l'union des marchés des capitaux (DG FISMA) de la Commission européenne a organisé un atelier technique pour lancer une consultation ciblée [sur les politiques macroprudentielles](#) en faveur des intermédiaires financiers non bancaires.

L'événement faisait suite à l'adoption en janvier 2024 du rapport de la [Commission](#) sur l'examen macroprudentiel des établissements de crédit, les risques systémiques et les vulnérabilités de l'IFNB, et l'interconnexion avec le secteur bancaire. Le rapport énonce l'intention de la Commission d'associer les parties prenantes aux discussions sur ces questions en 2024, l'objectif étant de mieux comprendre les marchés et les modèles d'affaires de l'IFNB, ainsi que l'interconnexion entre eux et avec les banques. Il visait également à identifier les lacunes du cadre macroprudentiel et d'autres facteurs susceptibles de contribuer à l'accumulation de risques systémiques dans les institutions financières non bancaires.

L'objectif de cet atelier technique était de contribuer au débat international sur les politiques macroprudentielles pour l'IFNB, en mettant l'accent sur :

1. L'impact de l'IFNB sur la stabilité financière dans l'UE et la manière d'assurer un suivi et une gestion des risques efficaces pour les fonds d'investissement ;
2. Le rôle des autorités macroprudentielles dans le contrôle de l'interconnexion, le déploiement d'outils macroprudentiels et la coordination transfrontière au sein de l'UE ;
3. La coopération internationale en matière de réglementation et de surveillance de l'IFNB ;
4. L'expérience internationale et les données probantes concernant les politiques macroprudentielles pour l'IFNB.

Cet événement visait à réunir des représentants des autorités européennes et nationales, des autorités de pays tiers, des organisations internationales et de l'industrie. L'événement a également été marqué par une intervention de la [commissaire Mairead McGuinness](#).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Commission Européenne – Finance Newsletter – 22 mai 2024

ACCOUNTANCY EUROPE

ACE publie sa Newsletter durabilité datée de mai 2024

Sustainability Update de mai évoque notamment :

- L'Approbation par le Parlement européen de l'Accord provisoire sur les activités de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dont les principaux éléments sont les suivants : l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) autorisera les fournisseurs de notation ESG ; les notations ESG peuvent être fournies séparément ; les fournisseurs de notation ESG agréés par l'UE peuvent approuver les fournisseurs non européens qui souhaitent opérer dans l'UE ; par dérogation, les fournisseurs de notation ESG peuvent fournir d'autres activités sans créer d'entité juridique distincte si leurs opérations sont séparées, hors activités de conseil, d'audit ou de notation de crédit.
- La publication par l'IFRS Foundation et l'EFRAG des lignes directrices sur l'interopérabilité, qui illustrent l'harmonisation entre les normes IFRS d'information sur le développement durable de l'International Sustainability Board (ISSB) et les normes européennes de reporting sur le développement durable (ESRS) ; le document explique également la façon dont une entreprise peut appliquer les deux ensembles de normes, avec une analyse détaillée de l'alignement dans les informations relatives au climat.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse – 21 mai 2024

EVENEMENTS ET CONFERENCES

Webinaire organisé par l'IFAC :

Le 28 mai de 15h00 à 16h00 CET, afin de recueillir des commentaires sur l'exposé-sondage sur les normes internationales de formation (IES). Pour s'inscrire à ce webinaire il faut contacter directement l'IFAC (CecileBonino@ifac.org).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)